

l'enseignement en question

Faut-il améliorer la formation des futurs profs ?

Les enseignants (en devenir) devraient faire preuve de davantage de réflexion quant aux réalités du métier. Il importe de leur en donner les moyens durant leur formation et carrière.

Traditionnellement, le rôle principal de l'instituteur est souvent lié à la transmission du savoir. Il détient la responsabilité d'inculquer ce qu'il a appris, les connaissances et savoir-faire, et de le livrer à ses élèves.

Pourtant, un récent rapport de l'Agence pour l'évaluation de la qualité de l'enseignement supérieur (Aeqes) (1) tend à remettre en question ce profil classique de « l'instituteur instruit, qui instruit ». Désormais, il conviendrait d'adopter un profil plus « réflexif », c'est-à-dire celui du prof qui, au-delà de la transmission de savoirs, réfléchit sur son propre métier au départ des réalités socioscolaires actuelles.

En effet, le rapport affirme qu'il n'appartient pas uniquement au professeur « d'acquérir un certain nombre de gestes, savoir-faire [...] ; il s'agit aussi d'acquérir une posture et une compétence réflexives sur le métier ». De la sorte, l'enseignant doit également être

capable de se remettre en question (pourquoi il enseigne de telle manière, dans quel but...) et de s'adapter, si la réponse obtenue n'a plus de raison d'être.

Ce serait avant tout une question d'adaptation : il faut s'ajuster aux réalités de la profession, au moment présent, aux changements. « C'est parce que les réalités socioscolaires ont changé que l'exercice du métier d'enseignant a changé et que celui-ci doit posséder cette compétence transversale de réflexivité pour faire face à ces changements », précise l'Agence. « Et c'est aussi pour cela que le métier d'instituteur primaire est et sera de moins en moins un métier d'exécution, d'applications de routines, de procédures et d'instructions officielles, mais de plus en plus un métier d'ingénierie pédagogique. »

Toutefois, il importe, dès la formation, de donner à ces enseignants en devenir les clés pour acquérir à la fois la

capacité d'instruire et la capacité de (se) remettre en question. En cela, Jean-Claude Loos, responsable du département pédagogique de l'Henallux à Bastogne, appuie les conclusions du rapport : « Il est nécessaire de rallonger la formation d'instituteur. Dans le contexte actuel qui est de trois ans d'apprentissage, on ne sait pas faire grand-chose de plus. Les trois premières années doivent servir de base pour accéder à l'enseignement. Les suivantes doivent apporter un apprentissage supplémentaire pour confronter les élèves aux réalités professionnelles. » Il faut donc donner les moyens aux étudiants, et aux professeurs, de faire face aux changements que subit notre société, en termes d'enseignement ; en témoignent les initiatives ci-contre. ■

VALENTINE ANTOINE

(1) On peut le trouver sur le site www.aeqes.be/documents

projet Une formation pour entraîner la réflexion

Afin d'amener les futurs enseignants à développer leurs capacités critiques et analytiques, l'Observatoire de l'enfance, de la jeunesse et de l'aide à la jeunesse (OEJAJ) de la Fédération Wallonie-Bruxelles a développé un module de formation spécifique (en collaboration avec l'ULB et les étudiants de deux hautes écoles).

Au cœur du dispositif, une problématique : les devoirs et leçons à domicile. « C'est une question qui mérite une attention et une réflexion particulières », explique Anne-Marie Dieu, directrice des recherches au sein de l'Observatoire. *Faire ses devoirs hors de l'école peut avoir un impact négatif et mener à des inégalités.* Des inégalités telles que, à la maison ou à l'école des devoirs, certains élèves dispose-

ront de l'aide d'un adulte ou de plus de moyens, contrairement à d'autres.

L'idée est d'amener les étudiants à réfléchir et analyser l'impact de ces inégalités et, de facto, à s'interroger par rapport à l'attitude à adopter, en tant que professeur, face à une situation de ce genre, directement liée aux réalités du terrain. « Grâce à cet apprentissage, ils pourront réfléchir sur la position la plus juste à adopter, et

pourront donc agir en toute connaissance de cause », précise Anne-Marie Dieu. Il s'agit aussi d'encourager les étudiants à apporter de vraies solutions quant à la problématique.

Concrètement, le module s'adresse aux étudiants de deuxième année. Selon la directrice, c'est l'idéal pour qu'ils puissent expérimenter la question durant les périodes de stages

« puisqu'en première année, c'est trop tôt et en troisième, ils sont sur le point de sortir ».

La formation tient en trente heures et se décline en plusieurs parcours, activités à choisir. Parmi ces activités, il y a notamment toute une sensibilisation par rapport aux droits de l'enfant, mais aussi l'organisation de « focus groupes » qui mènent à des débats, ou encore une immersion de quinze heures en école de devoirs « pour vivre l'expérience de l'après-école avec l'élève », souligne Anne-Marie Dieu.

Le projet a été présenté à différentes hautes écoles, avec la volonté, conclut la directrice, « de permettre également aux professeurs en cours de carrière et aux directeurs de suivre cette formation ». ■

V. AN.

Leuze La créativité testée en laboratoire

Une feuille de papier A5, une photo artistique et des questions à poser impérativement aux élèves. Voilà tout ce dont disposait Romain, futur professeur de langues, pour préparer son cours. Alors, il s'est mis aux origamis... « *J'ai fait de la feuille, un avion en papier* », explique-t-il. Installés en rond sur des poufs, ses camarades de troisième année de régentat se passent chacun à leur tour l'avion et lisent les questions collées sur son habitacle. Romain a réussi l'exercice : faire preuve de créativité dans la préparation de son cours mais aussi, et surtout, développer l'imagination, l'esprit critique de ses élèves. Car pendant que l'avion fait le tour des participants, les autres dissertent entre eux sur la signification possible de la photo, affichée en entier sur leur iPad. La scène est d'autant plus inhabituelle qu'elle se déroule

dans une chapelle. Désacralisée et magnifiquement restaurée, la « Capel'Art » comme elle est à présent nommée, accueille le laboratoire de la créativité de la Haute Ecole Louvain en Hainaut (Helha). Sa section pédagogique, implantée à Leuze-en-Hainaut, fait partie des six hautes écoles sélectionnées par la Fédération Wallonie-Bruxelles pour mettre en place un tel laboratoire qui a pour objectif de favoriser l'intégration de la pensée créative dans la formation des futurs enseignants. « *Pour susciter chez les jeunes de demain le désir de créer et d'entreprendre, il faut leur en donner envie et développer leur sens créatif*, explique Vincent Cappeliez, directeur de la section pédagogique. *Cela fait partie du rôle des enseignants mais il faut bien avouer qu'ils ne sont pas formés pour cela.* » L'originalité de la Helha est d'avoir mis

en place ce laboratoire pour les futurs enseignants du secondaire là où d'autres écoles ont visé les instituteurs primaires. « *L'enseignement secondaire va mal, explique Vincent Cappeliez. Le taux de doublement, les taux de réussite aux tests Pisa sont mauvais. Nos pratiques pédagogiques doivent évoluer !* » Toujours en rond dans leur espace de discussion, les étudiants regardent maintenant le masque que Loïc avait choisi pour construire son cours d'anglais. Anne Ackerman, la pédagogue, soumet l'étudiant à des questions précises d'évaluation. Les élèves de Loïc ont utilisé et écrit du vocabulaire médical, le cadre est respecté. « *Mais j'ai été agréablement étonné de la participation*, confie le jeune homme. *Et le professeur titulaire aussi d'ailleurs.* » Le jeune homme a suscité l'envie, pari réussi. ■

SANDRA DURIEX